

# Demande d'autorisation d'affichage

À Transmettre en Mairie 1 mois avant la manifestation

Nom et prénom du demandeur .....

Agissant au nom de (*association ou organisme*) .....

Adresse .....

Téléphone ..... Courriel .....

Demande d'affichage concernant l'événement .....

Qui aura lieu le (*date de la manifestation*) .....

**Dimensions de la banderole ou de l'affiche** .....

Date de pose de l'affichage .....

Date de retrait .....

Je reconnais être informé(e) du règlement en vigueur et m'engage à exécuter ce projet conformément à l'autorisation qui sera accordée.

Affichage 10 jours avant la manifestation et enlèvement dans les 48 heures suivant la cessation de l'activité signalée.

En cochant cette case, j'accepte que les informations figurant dans ce formulaire soient traitées conformément au RGPD, suivant le détail mentionné ci-dessous.

## Visa de l'élu

Accord

Refus

Fait à ....., le .....

Signature

Les informations recueillies par la Commune de Sainte-Hélène, représentée par Jean-Yves CROGUENEC, Maire, font l'objet d'un traitement en vue de votre demande d'affichage. Celui-ci nécessite votre consentement. Les informations seront conservées un an. La réponse aux informations demandées est facultative. Le destinataire de ces informations est le service de la communication auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Vous pouvez également contacter la Mairie de Sainte-Hélène (rue du 11 septembre 1944 - 56700 SAINTE-HÉLÈNE) ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.